

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante-et-unième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 15 – 19 août 2011

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR L'ÉLEPHANT D'AFRIQUE

1. Le présent document a été préparé par la République fédérale d'Allemagne^{*}.
2. En 2010, le Gouvernement fédéral d'Allemagne a commandé un projet de recherche sur la détermination de l'âge et de l'origine géographique de l'ivoire de l'éléphant d'Afrique. Une brève description est jointe en ANNEXE du présent document.
3. Le projet et son budget actuel seront présentés à la communauté de la CITES pendant un 'side event' lors de la 61^{ème} session du Comité permanent.
4. L'Allemagne invite tous les Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique à coopérer à ce projet en mettant à disposition des échantillons d'ivoire pour la vérification des méthodes qui sont en train d'être développées dans ce projet.
5. L'Allemagne regarde ce projet comme une de ses contributions pour la mise en œuvre du 'Plan d'Action pour l'Éléphant d'Afrique' (CoP15 Inf. 68), en particulier son 'Objectif prioritaire 1, Activité 1.4.3'.

^{*} Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

La détermination de l'âge et de l'origine géographique de l'ivoire de l'éléphant africain

Projet de recherche de l'Agence Fédérale pour la Conservation de la Nature

Le développement d'une méthode précise pour la détermination de l'âge de l'ivoire et la création d'une base de données pour la détermination de l'origine peuvent aider à déterminer la provenance de l'ivoire obtenu illégalement et à axer ainsi davantage les efforts sur les mesures d'exécution. Pour assurer une protection efficace des populations d'éléphants en Afrique de l'Ouest et Centrale, il est indispensable d'établir un mécanisme de contrôle qui contribue à l'identification de l'origine géographique et de l'âge de l'ivoire confisqué. Jusqu'à présent, il manque d'un tel instrument de contrôle objectif pour les parties de la CITES. Pour cette raison, le Plan d'Action pour l'Eléphant d'Afrique, établi par les Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique (CoP15 Inf. 68), met en lumière le besoin d'amélioration de l'application de la législation et de la gestion par l'identification de l'origine de l'ivoire confisqué grâce à l'utilisation des techniques analytiques ('Objectif prioritaire 1, Activité 1.4.3').

Détermination de l'âge de l'ivoire

L'objectif de ce volet du projet est de valider une nouvelle méthode pour la détermination de l'âge de l'ivoire sur la base d'une analyse des isotopes. En plus de la méthode standard, la datation au radiocarbone, la nouvelle méthode combine la datation au radiocarbone avec des analyses supplémentaires ($^{90}\text{Sr}/\text{Ca}$, ^{228}Th , ^{232}Th). La datation au radiocarbone n'est pas en mesure de fournir des résultats sans équivoque pour ce qui est de l'année de la mort (p. ex. 1962 et 1980 pour le même échantillon), mais, combinée avec l'analyse de strontium et thorium, le résultat est plus précis. En raison des essais nucléaires aériens, une valeur sensiblement accrue de $^{90}\text{Sr}/\text{Ca}$ est significative d'une mort détectée entre 1960 et 1970. Des valeurs plus faibles de $^{90}\text{Sr}/\text{Ca}$ indiquent que la mort s'est produite avant 1960 ou après 1980. Si la valeur de $^{90}\text{Sr}/\text{Ca}$ se situe en dessous de la limite de détection, la date de mort se situe avant 1955. En ce qui concerne l'analyse de thorium, le rapport $^{228}\text{Th}/^{232}\text{Th}$ est de 1:1. Si la date de la mort est proche de 1990, le rapport est de plus de 1:1.

Une combinaison des résultats des analyses de ces radionucléides permet donc de déterminer la période de mort correcte avec un degré de certitude suffisamment élevé.

Détermination de l'origine géographique de l'ivoire

En plus de la détermination de l'âge, une méthode de détermination précise de l'origine géographique de l'ivoire des éléphants d'Afrique est en cours d'être développée et mise en œuvre. L'objectif de ce volet du projet est la création d'une base de données de référence pour le continent africain pour l'ivoire de l'éléphant africain. Pour le développement de cette base de données, il faut analyser plus de 500 échantillons d'ivoire et combiner les résultats avec les données spatiales sur les populations d'éléphants collectées par le groupe des spécialistes de l'éléphant africain de l'UICN.

Il est nécessaire de tester l'ivoire de toutes les régions d'Afrique au moyen d'analyses géochimiques (strontium, mais également carbone (C), azote (N), oxygène (O), hydrogène (H) et soufre (S)). La composition des éléments dans une défense d'éléphant dépend de la nourriture qu'un éléphant absorbe, celle-ci différant selon l'habitat (végétation, terrain et climat). P. ex., les jeunes régions volcaniques telles que le rift est-africain se caractérisent par un faible rapport $^{87}\text{Sr}/^{86}\text{Sr}$, tandis que les parties plus anciennes de la croûte terrestre présentent un rapport $^{87}\text{Sr}/^{86}\text{Sr}$ élevé. Les isotopes de carbone et d'azote peuvent servir d'indicateurs de la composition nutritionnelle ou de la zone climatique. Un très faible rapport $\delta^{13}\text{C}$ indique des habitats densément boisés tandis qu'un rapport élevé renvoie à des paysages de savane. Après sa mise au point, la banque de données de référence pour l'ivoire d'éléphant sera mise gratuitement à la disposition des autorités nationales et de la communauté internationale des Etats comme un outil de soutien à la mise en œuvre de la vérification de la légalité et de la provenance géographique de l'ivoire confisqué.

500 échantillons d'ivoire nécessaire!

Les gouvernements, les musées d'histoire naturelle et les personnes individuelles à l'intérieur ou l'extérieur de la Communauté européenne sont encouragés à soutenir ce projet de recherche en mettant à la disposition de l'Agence Fédérale pour la Conservation de la Nature des échantillons de dents d'éléphants d'Afrique, avec

référence de l'âge et de l'origine géographique. Toute aide contribuera beaucoup au succès et à la réussite du projet et ainsi à la conservation à long terme des éléphants en Afrique.

- Pour le volet 'Détermination de l'origine géographique de l'ivoire', il est requis des échantillons de 0,25 g ; ceux-ci peuvent avoir été sciés ou cassés à la base de la défense d'éléphant ou bien prélevés sur la face interne sans endommagement de la dent. Il est très important pour le projet de connaître le pays ou le territoire où l'éléphant a vécu, mais il serait encore mieux de connaître le lieu précis où l'éléphant a été tué.
- Pour le volet 'Détermination de l'âge de l'ivoire', les échantillons doivent peser au moins 15 g; ceux-ci peuvent avoir été sciés ou cassés à la base de la défense. Le moment de la mort de l'éléphant doit être connu de manière assez précise. La date des échantillons doit s'étaler entre 1963 et 1982. Des échantillons de date antérieure ou postérieure sont utilisés pour la partie du projet 'Détermination de l'origine géographique de l'ivoire' mais ne sont pas nécessaires pour la partie 'Détermination de l'âge de l'ivoire'.

N'hésitez pas à visiter le site Internet de l'Agence Fédérale pour la Conservation de la Nature si vous désirez des informations supplémentaires: http://www.bfn.de/0305_cites+M5054de7a952.html -> current issues.

Si vous voulez contribuer concrètement au projet en nous envoyant des échantillons d'ivoire, veuillez contacter directement les personnes suivantes:

Agence Fédérale pour la Conservation de la Nature

Mme Hornig / Mme Denk

Konstantinstr. 110

53179 Bonn

Allemagne

Tel: 0049 (0)228 84 91 13 - 40 où -44

Fax: 0049 (0)228 84 91 13 -19

Mail: hornigk@bfn.de, denklc@bfn.de